

[Accueil](#) [La CICAD en action](#) [Rapports sur l'antisémitisme](#)
[Rapport sur l'antisémitisme en Suisse 2000](#)

Rapport sur l'antisémitisme en Suisse 2000

L'année 2000 a vu une augmentation des activités à l'extrême-droite, en particulier chez les skinheads et les négationnistes. Tandis que le débat sur le rôle de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale quittait l'actualité, le conflit au Moyen-Orient a donné lieu à de nombreuses manifestations d'antisémitisme en Suisse.

1. Affaires nationales

Un sondage d'opinion sur " les attitudes des Suisses vis-à-vis des Juifs et de la Shoah " a été réalisé en mars 2000 par l'Institut GfS de Berne pour la CICAD et l'American Jewish Committee. Les résultats très contrastés montrent qu'une minorité importante exprime ouvertement des préjugés négatifs à l'endroit des Juifs, tandis qu'une majorité considère l'antisémitisme comme un problème en Suisse aujourd'hui et se montre favorable aux mesures pour le combattre. Une majorité soutient les recherches de la Commission Bergier, tout en continuant à défendre l'attitude du gouvernement suisse pendant la guerre, " justifié pour éviter l'invasion nazie ". Enfin, les Suisses montrent des connaissances moyennes sur la Shoah, mais sont massivement en faveur de la mémoire de la Shoah et de son enseignement dans les écoles.

En février 2000, le Chancelier autrichien Wolfgang Schüssel a effectué une visite officielle en Suisse. Une tradition veut que la Suisse et l'Autriche se réservent l'une à l'autre la première visite officielle d'un nouveau chef de gouvernement ou ministre des Affaires étrangères. De nombreuses voix se sont élevées contre ces honneurs rendus au chef d'une coalition politique incluant le parti d'extrême-droite FPÖ dirigé par Jörg Haider. Des centaines de manifestants se sont déployés devant le Palais Fédéral à la date prévue. Pour éviter le tumulte, le Conseil Fédéral a reçu le Chancelier dans un lieu à l'écart, sans exprimer le moindre embarras devant cette rencontre. Les voix juives qui ont protesté contre cette visite ont reçu un nombre élevé de réactions antisémites leur demandant notamment de " ne pas se mêler des affaires suisses ".

2. Débat sur la Suisse et la Deuxième Guerre mondiale

A la suite de l'accord global signé en août 1998 entre les banques suisses et les plaignants juifs, le juge Edward Korman, de la Cour Suprême de Brooklyn, a reçu environ 560'000 demandes de survivants de la Shoah, de travaux forcés ou de leurs héritiers. Il a chargé l'avocat Judah Gribetz de gérer la distribution de 1.25 milliard de dollars aux ayants droit.

La Suisse a encore des difficultés à comprendre l'aspect moral du débat sur les fonds en déshérence, préférant se concentrer sur le côté financier du problème. Cette attitude a prévalu dans l'affaire Joseph Spring, dont la plainte contre la Confédération a été jugée par le Tribunal Fédéral.

Accompagné de son cousin et d'un ami, Joseph Spring a essayé de franchir la frontière suisse en 1943. Un garde-frontière suisse les a non seulement arrêtés, mais également remis aux nazis en les identifiant comme juifs. Seul Joseph Spring a survécu à la déportation à Auschwitz. Résidant désormais en Australie, il a déposé plainte contre la Suisse pour tort moral en demandant 100'000 francs de réparation. Le Tribunal Fédéral a affirmé que "la morale ne peut influencer une décision juridique" et que "la politique d'asile de la Suisse, aussi dure fût-elle, était légalement acceptable." Les juges ont rejeté toute responsabilité de la Suisse, mais ont néanmoins octroyé 100'000 francs à Joseph Spring pour ses frais. Le montant demandé, mais déchargé de toute connotation éthique.

La Commission d'historiens dirigées par le Professeur Jean-François Bergier a publié un nouveau rapport intermédiaire sur la politique d'asile de la Suisse discriminatoire à l'égard des Tsiganes. Cette étude est une nouvelle contribution à la recherche sur l'attitude de la Suisse pendant la Deuxième Guerre mondiale, dont les résultats finaux seront publiés au cours de l'année 2001. L'impressionnant rapport de la commission sur le roulement des réfugiés juifs pendant la guerre a donné lieu à certaines critiques, émanant surtout de la génération mobilisée entre 1939 et 1945, ainsi que de cercles nationalistes rejetant toute critique à l'endroit de la Suisse. Jusqu'à présent, ces attaques n'ont pas fait grand effet, étant basées sur des données incomplètes, sur des lectures partiales ou

CICAD en action



Plus de 20 ans d'actions

La CICAD se préoccupe des menaces qui pèsent sur les Communautés juives. Prévenir, conseiller et agir : 3 mots d'ordre contre un même fléau.

[lire la suite](#)

[Commander nos publications](#)

sur des extrapolations peu scientifiques. Le Canton de Genève a exprimé ses regrets aux victimes et à leurs familles pour son attitude envers les réfugiés pendant la guerre. Il a admis une responsabilité partielle dans la déportation de certains réfugiés juifs. Genève est l'un des rares cantons possédant des archives intactes de la période 33-45.

La Fondation Suisse Solidaire, annoncée par le Conseiller Fédéral Kaspar Villiger en 1997, qui devrait consacrer 7 milliards de francs, issus de la vente de réserves nationales d'or, pour combattre la pauvreté et la violence en Suisse et à l'étranger, rencontre de plus en plus d'opposition. Cet objet devrait être soumis au peuple en 2001, avec peu de chance d'être approuvé puisque presque tous les partis politiques proposent une autre utilisation de cet argent.

La Conférence des Evêques Suisses a demandé pardon pour son attitude envers les Juifs pendant la Shoah. " Trop peu a été fait pour protéger et aider les personnes persécutées. Les protestations contre l'idéologie nazie antisémite n'étaient pas suffisantes. "

L'Institut Yad Vashem de Jérusalem a décerné de nouvelles médailles de " Justes parmi les Nations " à deux citoyens suisses.

3. Antisémitisme

Avec l'apaisement de l'affaire des fonds en déshérence, l'expression de l'antisémitisme a baissé d'intensité dans le premier semestre 2000, mais elle a trouvé un nouveau souffle avec le conflit au Moyen-Orient, dont les répercussions ont été largement ressenties en Suisse. Lors de nombreuses manifestations pro-palestiniennes, des slogans antisémites ont été déclamés (" Mort aux Juifs ! "). Le discours le plus violent a été tenu le 8 octobre sur la Place des Nations, lorsqu'un millier de musulmans, réunis pour la prière du vendredi, ont entendu un appel au " djihad " (guerre sainte) pour la Palestine, lancé par le directeur du centre islamique de Genève, Hani Ramadan. Réagissant à cet appel au meurtre et à de nombreuses menaces antisémites, des centaines de Juifs romands ont manifesté sur la Place des Nations leur soutien à Israël et leur rejet de la haine et de l'antisémitisme. Les événements au Moyen-Orient ont encouragé de nombreuses personnes à écrire des lettres de lecteurs non seulement diffamatoires à l'endroit d'Israël, mais également antisémites de manière explicite. Elles reflétaient souvent une sorte de " vengeance " à l'endroit des Juifs après l'affaire des fonds en déshérence.

Le conflit du Moyen-Orient a engendré une vague spontanée d'antisémitisme, exprimé par des insultes, des graffitis, des téléphones ou lettres anonymes et des menaces.

Il faut distinguer de cet antisémitisme populaire et désorganisé celui qui est colporté par l'extrême-droite, qui a multiplié ses activités pendant l'année 2000.

L'événement le plus frappant s'est déroulé le 1er août lors de la fête nationale, sur la prairie du Grütli. Le discours du Conseiller Fédéral Kaspar Villiger a été perturbé par des skinheads qui ont brandi des drapeaux nazis, fait le salut hitlérien et lancé des slogans fascistes. La police n'a pas bougé et l'illustre orateur s'est montré peu ému par les éclats des crânes rasés. Cet incident, fortement médiatisé, a néanmoins contribué à une prise de conscience du grand public sur les dangers de l'extrême-droite.

Selon un nouveau rapport de la Police Fédérale le nombre de skinheads est passé de 300 à 1000 en deux ans. Leurs nouvelles recrues sont plus jeunes (dès 13 ans), plus radicales et plus enclines à faire usage de la violence. En 2000, des skinheads ont attaqué des squatters, des extrémistes de gauche et des marginaux : ils ont tiré sur des habitations et ont même lancé un appel au meurtre de deux militants de gauche sur Internet. Le site montrait leur photo avec le titre " Born to be killed ". Le rapport de police insiste sur le fait que les skinheads sont plus lourdement armés, avec un équipement illégal et très sophistiqué. Ils manquent encore de structure et de chefs charismatiques. En dehors de petits groupes locaux, deux branches sont organisées à l'échelle nationale : les Hammerskins et Blood & Honour. Les premiers, qui se considèrent comme une fraternité de l'élite blanche raciste, se retrouvent presque chaque semaine dans un club de Malters (LU) pour des concerts et des soirées. Les seconds, une section suisse du mouvement fondé par le défunt rocker nazi anglais Ian Stuart, se sont basés sur les traditions des Waffen-SS. En juin, ils ont publié le premier numéro en français du magazine " Blood & Honour Romandie ".

Les skinheads ont de nombreux liens avec les négationnistes, qui ont eux aussi intensifié leurs activités. Malgré son procès annoncé, le vétéran nazi Gaston-Armand Amaudruz a poursuivi la publication de son mensuel antisémite et raciste Le Courrier du Continent. La jeune génération n'est pas en reste : Jürgen Graf, René-Louis Berclaz et Philippe Brennenstuhl, fondateurs de l'association " Vérité & Justice ", ont multiplié les publications, rencontres et apparitions publiques. Ils ont notamment diffusé une brochure intitulée " Le contre-rapport Bergier ", une réfutation pseudo-historique du rapport Bergier, qui n'est autre qu'une compilation de clichés négationnistes et de propagande antisémite. Ils en ont fait une présentation " publique " dans un restaurant de Sion, où des skinheads ont interdit l'accès à un journaliste. La police valaisanne, pourtant informée par les médias de cette réunion, n'a pas jugé nécessaire de se déplacer. Quelques semaines plus tard, l'association a envoyé son pamphlet à tous les parlementaires suisses. L'un d'entre eux, Patrice Mugny (Verts/GE) a déposé plainte pour discrimination raciale. Ils annoncent aussi la réédition en français de deux vieux torchons antisémites, Le Juif International de Henry Ford et L'Autriche Juive de F. Trocase.

En octobre, le Bâlois Jürgen Graf aurait dû se présenter à la prison pour y purger 15 mois pour discrimination raciale. Il a préféré s'enfuir de Suisse, très vraisemblablement vers l'Iran, pays qui n'a pas de traité d'extradition avec la Suisse.

Aldo Ferraglia, condamné à vingt jours avec sursis pour avoir diffusé des livres négationnistes, notamment celui de Garaudy, a déménagé à Vuadens (FR), où il continue la mise en vente d'apologies du 3e Reich et de livres antisémites. Avertie tardivement de sa présence, la commune ne compte pas renouveler le bail de sa boutique en 2001.

Plusieurs décisions judiciaires ont été prises en Suisse en 2000.

Le Tribunal de Lausanne a condamné le vétéran nazi Gaston-Armand Amaudruz à un an de prison

ferme et à une amende importante, pour violation de la loi antiraciste. Pourtant, le Tribunal cantonal vaudois a donné une interprétation choquante des faits en jugeant l'appel : elle a banalisé l'antisémitisme d'Amaudruz et amoindri son influence pour réduire sa peine à trois mois fermes. Le Tribunal Fédéral doit statuer sur l'ultime recours. Ce procès a également reposé la question de la qualité pour agir des associations antiracistes : un flou subsiste quant à leur possibilité de se constituer parties civiles. Une proposition a été faite pour amender la procédure genevoise, afin de permettre à des organismes antiracistes ou confessionnels de se porter parties civiles. La proposition est à l'étude.

L'ancien Waffen-SS Walter Stoll, 79 ans, a été condamné à 4 mois de prison avec sursis pour avoir envoyé des lettres contenant des menaces antisémites.

Deux employés fédéraux ont été licenciés par l'Administration, l'un pour des écrits racistes sur Internet, l'autre pour ses contacts répétés avec l'extrême-droite.

Parmi d'autres publications d'extrême-droite en Suisse, citons Alias, une feuille ultra-conservatrice éditée en Valais, qui a exprimé sa compassion à l'endroit d'Amaudruz; L'Atout, dirigé par l'ancienne conseillère nationale Geneviève Aubry, qui distille régulièrement son antisémitisme; Examiner+Agir, la version française de Prüfen+Handeln d'Emile Rahm, qui considère l'ONU et l'Union Européenne comme des sociétés secrètes manipulées par un complot judéo-maçonnique.

Max Wahl continue d'envoyer Eidgenoss, " à un cercle d'amis ", malgré des condamnations antérieures. Bernhard Schaub vient de rééditer son livre Rose und Adler, rempli de racisme et d'antisémitisme, tout comme les sujets de ses conférences.

Erwin Kessler, qui prétend défendre les animaux, continue d'utiliser le prétexte de l'abattage rituel pour diffuser ses attaques antisémites dans le cadre de son association ACUSA (Association contre les Usines d'Animaux, Verein gegen Tierfabrik (VgT) en allemand).

La Nouvelle Droite, animée par l'avocat genevois Pascal Junod, maintient des activités régulières dans le cadre de ses diverses organisations, le Cercle Proudhon, Thulé, Synergies Européennes ou les Amis de Robert Brasillach. Des skinheads et des négationnistes assistent aux conférences qu'il organise et au cours desquelles sont vendus de nombreux livres.

Malgré ses démentis, Pascal Junod a préservé des contacts étroits avec la section genevoise de l'Union Démocratique du Centre, dont plusieurs autres dirigeants ont des liens ambigus avec l'extrême-droite. Ainsi, l'avocat Pierre Schifferli est sorti du congrès national de l'UDC en faisant le salut nazi, qu'il préfère appeler le " salut des trois Suisses ". D'autres membres ont noué des relations privilégiées avec l'Iran.

Avalon, une organisation d'extrême-droite fondée en 1990 par Roger Wüthrich, tente de réunir les skinheads, les négationnistes, les ex-Waffen-SS et d'autres néo-nazis lors de conférences. Wüthrich se présente comme le " conseiller général " de l'extrême-droite suisse. En août 2000, il a même revendiqué un " espace libre pour la pensée et l'action racistes ", dans lequel l'extrême-droite pourrait développer une activité politique régulière.

En décembre, des centaines d'autocollants antisémites ont été placardés à Genève, avec la mention " Seuls les Juifs ont le droit d'être racistes ". Cette campagne fait écho à celle de décembre 1999, au cours de laquelle des affiches au texte semblable avaient été collées dans les rues de Genève. Quatre plaintes ont été déposées mais la police dispose de peu d'indices.

Des hooligans proches du Servette FC ont crié des slogans racistes et ont agité des bannières nazies pendant des matches de football, sans être inquiétés par la police. Le même problème est fréquent dans d'autres stades de Suisse.

4. Réactions à l'antisémitisme

Un rapport de la Police Fédérale indique une augmentation des activités d'extrême-droite, tandis que la Commission Européenne contre le Racisme et l'Intolérance critique la Suisse pour sa politique d'asile restrictive, l'établissement de classes séparées pour les élèves étrangers, l'absence de société véritablement multiculturelle et la fréquence de discours politiques qui attisent les peurs de la population. Malgré ces rapports, peu d'efforts politiques ont été développés pour changer la situation. La Commission Fédérale contre le Racisme manque de moyens d'envergure pour avoir une influence réelle. Les réactions aux incidents ou aux propos racistes et antisémites, de même que les projets pédagogiques dépendent presque exclusivement de l'initiative d'organisations à but non-lucratif elles-mêmes financées par des dons privés. Le Département des Affaires étrangères a annoncé l'allocation de 10 millions de francs à des projets de lutte contre le racisme. Les associations anti-racistes consultées ne savent pas encore comment ce budget sera réparti.

Après l'incident des skinheads au Grütli, la Conseillère Fédérale Ruth Metzler, chargée de la Justice et de la Police, a fait la déclaration suivante : " Nous prenons l'extrémisme de droite au sérieux, mais sans le dramatiser. " Elle a ajouté que ce n'était pas un problème sérieux de sécurité ou une menace à l'ordre public. Une étude juridique commandée par son Département a suggéré quelques mesures à prendre : établir une liste des actes de hooliganisme perpétrés en Suisse, rendre les gestes racistes (tels que le salut nazi) et les symboles d'extrême-droite (tels que les croix gammées ou celtiques) punissables, interdire l'entrée en Suisse de militants d'extrême-droite, surveiller le courrier, le téléphone, le fax et l'e-mail d'activistes suisses et renoncer à la réserve exprimée par la Suisse à propos de la liberté d'expression dans la Convention Internationale pour l'Elimination de toutes les formes de Racisme. Jusqu'à présent, aucune de ces mesures n'a été appliquée, du moins officiellement. Un rapport officiel à propos des mesures préventives à prendre sur Internet, est attendu courant 2001.

